

## Bilan régional de la campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches 2009-2010.



Les ministères chargés de l'écologie et de la santé ont lancé en 2009 une campagne pilote nationale de mesure de qualité de l'air intérieur dans 300 écoles et crèches françaises. La première phase, conduite sur l'année scolaire 2009-2010, concernait 160 établissements, dont 10 en Auvergne. Formaldéhyde et benzène ont été mesurés par échantillonnage passif, durant deux semaines, l'une en saison « froide » et l'autre en saison « chaude ». Pendant cette période d'échantillonnage, le dioxyde de carbone est mesuré en continu et permet de délivrer un indice de confinement. Un pré-diagnostic du bâtiment, réalisé par un expert identifié par

le CSTB, complète le suivi en apportant une description précise du bâtiment et des éventuelles sources de pollution : caractérisation de l'environnement proche, produits de ménage utilisés...

**Formaldéhyde** : neuf établissements sur les 10 échantillonnés présentent une concentration moyenne, toutes pièces échantillonnées confondues, inférieure à  $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , valeur considérée comme satisfaisante et ne justifiant pas d'action spécifique par le Haut Conseil de santé publique (HCSP). Les teneurs moyennes obtenues par établissement s'échelonnent de  $8.6 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à  $31.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Une école présente un niveau moyen légèrement supérieur à la valeur repère de  $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Au sein de cet établissement,  $38.7 \mu\text{g}/\text{m}^3$  de formaldéhyde sont mesurés dans la classe la plus exposée. Dans ce cas, la valeur étant comprise entre 30 et  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , il est recommandé de sensibiliser le personnel à la problématique de la qualité de l'air intérieur.

**Benzène** : Dans leur totalité, les mesures à l'extérieur montrent des teneurs inférieures ou égales à l'objectif de qualité de  $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Par contre, au sein des locaux, si cinq établissements affichent une concentration moyenne inférieure à cette valeur, l'autre moitié révèle un dépassement de cet objectif. Toutefois, les moyennes des lieux concernés sont inférieures ou égales à  $2.5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , le maximum mesuré dans une classe étant de  $2.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Ces teneurs, inférieures à  $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , ne sont pas préoccupantes mais il est alors demandé au Maire et au Directeur de l'établissement d'attirer l'attention du personnel sur la problématique de la qualité de l'air intérieur, par exemple sous forme de recommandations de bonnes pratiques relatives à l'aération des locaux.

**Indices de confinement** : Huit établissements présentent des indices de confinement inférieurs ou égaux à 3 sur une échelle allant de 1 à 5. Ces indices, obtenus par la mesure en continu des teneurs en dioxyde de carbone, sont considérés comme acceptables. Dans deux écoles, plusieurs pièces montrent des indices de confinement égaux à 4. Ces indices sont considérés comme très élevés et ces situations présentent un risque sanitaire potentiel. Là encore, il convient de sensibiliser le personnel à une aération correcte des locaux.



En conclusion, aucun établissement ayant participé à la campagne ne présente de situation critique nécessitant la mise en œuvre d'actions immédiates. Les résultats des mesures de formaldéhyde, de benzène et de confinement sont jugés satisfaisants pour quatre sites parmi les dix échantillonnés. Dans deux écoles, certaines salles conjuguent indice de confinement trop élevé et niveaux de benzène et/ou de formaldéhyde supérieurs à l'objectif de qualité ou à la valeur repère définie par le HCSP, et sont donc insuffisamment aérées, d'où la nécessité de communiquer auprès des occupants du bâtiment sur la problématique de l'air intérieur.